Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

Paraphe: 75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2013/19

Nombre de membres:

En exercice : 126 Présents : 72

Votants: 84 (Dont 12 pouvoirs)

POUR: (100%) CONTRE: 00 (0%) ABSTENTION: 00 (0%) Le huit avril deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Le Chesne, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation: 29/03/2013

M. Gérard DEGLAIRE est désigné secrétaire de

séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames Geneviève ALEKSANDER; Dominique ARNOULD; Isabelle BECHARD; Josette BESTEL; Françoise BONOMME; Marie-Ange BROUILLON; Françoise CAPPELLE; Geneviève COSSON; Marie-Hélène DEVER; Béatrice FABRITIUS; Marie-Hélène FOURCART; Ghislaine GATE; Elisabeth HAQUIN; Ghislaine JACQUET; Sylvie LEFORT; Pascale MELIN; Marie-Paule MULLER; Chantal PIEROT; Gisèle PIERSON; Suzanne RAULIN; Martine VERNEL; Messieurs Michel ADIN; Claude ANCELME; Tony BESANCON; Bernard BIENVENU; René BOCQUET; Jacques BOUILLON; Mathieu BOUILLON; Jean-Pierre BOURE; René BRUAUX; Roland CANIVENQ; Bruno CHARBONNIER; Michel COLIN; Dominique COLSON; Jean-Pierre CORNEILLE; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT; Dominique DANNEAUX; Pierre DEFORGES; Gérard DEGLAIRE; Thierry DEGLAIRE; Jean-Michel DELAHAUT; Jean-Claude ETIENNE; Philippe ETIENNE; Vincent GAVART; Christophe GIOT; Dominique GUERIN; Bruno JUILLET; Hervé LAHOTTE; Jean-Marc LAMPSON; Jacques LANTENOIS; Francis LAUNOY; Fabrice LEFEVRE; Jean-Pierre LELARGE; Patrick LESOILLE; Jean-Marc LOUIS; Jacques MACHAULT; Jean-Paul MAILLART; Raoul MAS; Frédéric MATHIAS; Bernard MOREAU; Claude MOUTON; Daniel NIZET; Jacky NIZET; Paul PONCIN; André POULAIN; Guillaume QUEVAL; Christophe RANSON; Jean-Marie REVILLION; Francis SIGNORET; Gérard SOUDANT; Gildas THIEBAULT; Erol VAUCHEL.

Représentés: Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Mme F BONOMME; Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à M. F COURVOISIER-CLEMENT; Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL donne pouvoir de vote à Mme F CAPPELLE; Madame Chantal PETITJEAN donne pouvoir de vote à M. A POULAIN; Monsieur Jean-Pierre BOSCHAT donne pouvoir de vote à Mme G. JACQUET; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à Mme Ch PIEROT; Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. F SIGNORET; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. D DANNEAUX; Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à Mme MP MULLER; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à M. CI ANCELME; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. JP CORNEILLE; Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. F MATHIAS.

OBJET: VOTE DES TAUX 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, DECIDE de fixer les taux d'imposition 2013 comme suit :

Taxe d'habitation	5,94%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,28%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	7,01%
CFF	20.72%

CONFIRME dans le prolongement de la délibération DC2012/35 du 20 juin 2012 instituant au 1^{er} janvier 2013 la Fiscalité Professionnelle Unifiée, de procéder au lissage des taux agrégés de CFE communaux et intercommunaux, sur une période de 5 ans.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Francis SIGNORET